

Réunion du CA ABF Bretagne le 5 novembre 2018
à Rennes (Bibliothèque universitaire Sciences & philosophie)

Présents :

Olivier Pichon, président
Marie-Hélène Le Goff, vice-présidente
Sophie Gonzalès, trésorière adjointe
Marc Moutoussamy, secrétaire
Agnès Colnot, secrétaire adjointe
Eliane Huault, assesseur
Nathalie Lelu, assesseur
Rozenn Davenel, secrétaire adjointe

Excusés :

Florence Le Pichon, trésorière adjointe
Charlotte Bihel, trésorière
Pascale Pontonnier, assesseur
Emmanuelle Pelleter, assesseur
Benoit Vallauri, assesseur

Ordre du jour :

- 1 - L'organisation d'un intérim de présidence du groupe régional jusqu'à la prochaine assemblée générale et l'élection du prochain conseil d'administration pour 2019-2021
- 2 - La journée d'étude 2018 « La médiation : jusqu'où aller ? » : derniers détails de l'organisation
- 3 - Préparation de l'assemblée générale et les élections du 10 décembre 2018, qui se tiendra à Séné
- 4 - Le point sur le centre de formation Bretagne
- 5 - Le point budgétaire
- 6 - Les dernières sollicitations et/ou invitations reçues et/ou représentations effectuées ou à venir
- 7 - Questions diverses

1 - Organisation d'un intérim de présidence du groupe Bretagne

Olivier Pichon est venu en début de réunion pour informer les membres du CA présents d'une décision administrative de sa collectivité, intervenue depuis le CA de septembre dernier : il n'est plus en fonction à la suite d'un conflit interne. Pour que cela ne porte pas

préjudice au groupe ABF Bretagne, aujourd'hui comme demain, il se met en retrait de toute activité du groupe dès maintenant. Il ne fera pas acte de candidature pour le prochain CA.

En conséquence, la vice-présidente Marie-Hélène Le Goff assurera la présidence jusqu'à la nomination du prochain bureau.

Elle se charge d'informer le bureau national et le secrétariat national de l'ABF. Elle contacte la direction de la médiathèque des Champs libres afin de récupérer les archives du groupe dès que possible.

L'adresse du siège sera identique à celle du centre de formation à la Médiathèque de Lorient à savoir :

ABF Bretagne - Centre de formation ABF
Médiathèque François Mitterrand
4 Place François-Mitterrand
BP 90915
56109 LORIENT CEDEX

2 - Journée d'étude La médiation, jusqu'où aller – jeudi 8 novembre

Mise au point du déroulé : voir la feuille de route.

En l'absence de la présidente par intérim, il est confié à Agnès Colnot, élue et co-organisatrice de cette journée, de préparer le discours introductif.

La journée pourrait donner lieu à un article dans *Bibliothèques*. Marie-Hélène Le Goff questionne le rédacteur en chef pour connaître l'échéance pour l'envoi.

Préparation logistique : voir la feuille logistique.

Pour compléter, contacter Marine Cabon ou la MDIV.

Nombre d'invités au repas : 19 personnes (12 intervenants, 7 organisateurs et membres du CA) voir la liste des intervenants. Pris en charge par le groupe.

Nombre d'inscrits : 123. Mais la liste évolue encore à cause des désistements et des nouveaux inscrits depuis le 31/10. Rozenn envoie un mail de confirmation aux personnes inscrites (tient lieu de convocation). Voir le fichier de Sophie, complété avec les intervenants.

De nombreuses personnes ayant fait part de leur souhait de venir à la formation mais n'ont pas toutes rempli le formulaire d'inscription en ligne. Il faudra une feuille d'émargement globale. Attestations de présence prêtes.

Les 13 stagiaires de la formation ABF 2018-2019 en cours y participent gratuitement.

D'autre part, compte tenu de l'inscription de plusieurs personnes venant d'autres régions, il est nécessaire d'avoir recours à l'annuaire national des inscrits pour vérifier que les inscrits gratuits sont bien à jour de leur cotisation. Un important travail de suivi financier jusqu'à la facturation mobilise Sophie.

Courses : Agnès. Contacter Florence entre 16h30 et 18h
Etiquettes adhésives avec le logo à préparer (Sophie) : elles seront remises au moment de l'émargement pour faciliter le contrôle.

3 - Préparation AG 2018

Formulaire et candidatures

Il n'y a actuellement aucune candidature reçue. La date butoir est le 19 novembre.

Un nouveau formulaire de candidature réécrit par Marie-Hélène Le Goff est proposé et adopté par le CA. Il va être envoyé aux adhérents avec l'adresse du centre de formation. Ce nouveau formulaire est allégé afin de ne pas être redondant avec le contenu du mail d'information précisant ce qu'implique la participation au CA et au bureau du groupe régional.

Les adhérents seront invités à renvoyer le message par voie électronique afin que le traitement des candidatures soit accéléré.

Les membres du CA effectuent un travail de lobbying afin de motiver des collègues pour intégrer le CA et le bureau pour le prochain mandat. Répartition des personnes à contacter.

Un tour de table est réalisé pour savoir qui, parmi les membres du bureau, sera candidat au CA et au bureau pour le futur mandat.

Marie-Hélène Le Goff précise qu'il faut 6 candidats au CA au minimum, 20 au maximum et 4 pour le bureau au minimum : président, président adjoint, secrétaire, trésorier.

Dossier du participant à faire pour le 19/11 : répartition de la préparation

Rapport Moral : Marie-Hélène Le Goff

Bilan financier : Sophie Gonzales

Déclaration des frais de déplacement sous forme de dons

- Pour la déclaration des frais de déplacement en dons aux œuvres déductible fiscalement, il faut remplir le formulaire de demande de remboursement et, à la place de la mention « Chèque » inscrire « Dons ». La trésorière renvoie alors à chaque demandeur une attestation de dons après avoir inscrit les dons dans un formulaire à destination de l'administration fiscale.
- Les déclarations de frais sous forme de dons ainsi que les demandes de remboursements sont à envoyer sans tarder.

Pour le **rapport d'activité**, chaque porteur de projet doit rédiger un bilan de l'opération qu'il a coordonnée et le communiquer à Marc Moutoussamy qui compilera les contributions dans une trame envoyée préalablement :

- Compte rendu du voyage au Havre : Agnès Colnot
- Cafébib : Marie-Hélène Le Goff d'après le bilan d'Hélène Bert

- Le centre de formation : Marie-Hélène Le Goff sollicite Nathalie Le Poupon et Pascale Pontonnier
- Activités statutaires et Congrès : Marie-Hélène Le Goff
- Journée d'étude du 8 novembre : Rozenn Davenel

Pour le **prévisionnel**, le groupe retient comme projets :

- Le centre de formation (session 2018-2019 et 2019-2020)
- La relance d'une journée de convivialité, nouvelle thématique à trouver
- L'apérobib
- Un projet de journée professionnelle : thématique Réseaux, en poursuivant objectif rapprochement BU BM...en 2020 ?
- L'implication de l'ABF dans la future journée des bibliothèques participatives LE 17 octobre 2019
- La permanence d'une représentation ABF dans le groupe « Bibliothèques en réseau »
- La permanence d'une représentation ABF dans la coordination régionale avec LLB et CFCB

Ordre du jour de l'AG : à Séné, le lundi 10 décembre : programme à terminer, avec, après le déjeuner, visite de la médiathèque et remise des diplômes ABF.

Nathalie et Eliane peuvent se charger des préparatifs sur place, en vérifiant auprès de Florence les contacts déjà pris. Rechercher une solution pour le déjeuner pour une base de 12 à 15 personnes.

Programme provisoire de la journée de l'assemblée générale

- 9h30 10h : Accueil
- 10h 12h : Assemblée générale
- Présentation du rapport moral, du rapport d'activités et du rapport financier
- Orientations et perspectives 2019
- Vote
- Election du nouveau CA
- Après-midi : visite de la médiathèque et de ses projets, présentation du nouveau CA, remise des diplômes ABF 2017-2018

Il faut prévoir l'envoi le lundi 26 novembre au plus tard, comprenant invitation-programme, dossier du participant, bulletin de vote et modalités de vote par correspondance avec une limite d'envoi fixée au jeudi 6 décembre.

4 - Le point sur le centre de formation Bretagne

Il y avait 14 candidats retenus, mais un désistement, soit 13 stagiaires.

Globalement, la moyenne d'âge du groupe et le niveau de diplômes sont plus élevés que l'an dernier. Tous les stagiaires sont salariés en bibliothèque municipale.

Le planning de formation est à jour.

Le principe d'une fiche individuelle de suivi a été mis en place pour faire davantage le lien entre apports théoriques et application pratique.

Le contenu des cours comporte quelques modifications d'organisation : la question des droits est abordée dans chaque thématique concernée, un nouveau cours sur l'économie du livre.

Nathalie Le Poupon a repris complètement le suivi administratif en binôme avec Pascale Pontonnier pour le suivi pédagogique : évolution d'intervenants avec l'arrivée de jeunes collègues.

Nous ne serons pas représenté au Conseil de perfectionnement réuni ce jour mais avons indiqué un sujet à traiter en 2019 au niveau national : le coût de la formation fixé à 1200 euros quand elle est prise en charge par un employeur ou financeur doit être strictement appliqué.

5 - Le point budgétaire

A ce jour, 17 collectivités adhérentes et 126 adhésions individuelles.

Sophie Gonzalès fait état des difficultés pour la gestion du renouvellement des chèquiers du groupe régional. Les délais pratiqués par la Banque Postale sont très importants. S'ajoute à cette difficulté la contrainte posée par la signature des chèques qui est réservée au président ainsi qu'à Charlotte Bihel, trésorière, qui s'est mise en retrait du groupe régional. Elle prépare les éléments à la date du 30 novembre pour l'AG.

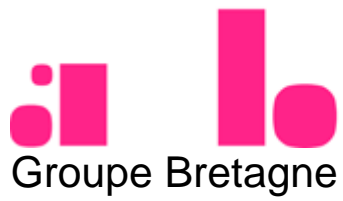
6 - Les dernières sollicitations et/ou invitations reçues et/ou représentations effectuées ou à venir

Sollicitation de la sénatrice Sylvie Robert :

L'ABF n'a pas été sollicité pour participer à une rencontre qui s'est effectuée avec les services du département d'Ille-et-Vilaine et ceux de la DRAC.

Le groupe ABF Bretagne ne participera pas à la journée régionale de rencontre des directeurs fixée le 22 novembre prochain à Douarnenez (29) faute d'êlu disponible.

L'ABF sera présentée prochainement par Sophie aux étudiants du CFCB.



Association
des Bibliothécaires
de France

7 - Questions diverses

Une liberté qui se construit

Le CA prend connaissance du texte publié dans le compte rendu du Conseil National intitulé « Une liberté qui se construit ». Il prendra appui sur cette publication pour argumenter sa position si le sujet du débat relatif aux publications de Chloé Lailic et de Anna Marcouzy est abordé.